

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Annaïg LE BRUN
Fonction : Instructrice du domaine public fluvial
Tél. : 02 98 34 92 50
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : 2025-SEVAD-JN-OC004

Rennes, le 9 septembre 2025

Objet : Fermeture chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du Service Valorisation touristique et Développement durable ;

VU la demande de Monsieur Damien SAUNIER, pour le compte d'Enedis ;

Considérant que des travaux de sécurisation de réseaux, bief de Fovenon, doivent être réalisés du 15/09 au 10/10 2025 ;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers ;

Arrête :

Article 1 - Prescription

L'accès au chemin de halage, bief de Fovenon entre la rue du Jaugan et l'écluse de Fovenon sur la commune de St Malestroit, est interdit à tous les usagers.

Du 15 septembre au 10 octobre 2025

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise SADER ainsi qu'une déviation.

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise aux communes de Malestroit et de St Congard.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et

développement durable

VERONIQUE VERON
CANAU-SEVAD-RESPONSABLE
10 sept. 2025

Véronique VÉRON

Plan de fermeture et de déviation du chemin de halage du 15 septembre au 10 octobre 2025
Bief Foveno

Fermeture
Déviation

